



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

football

Question écrite n° 62416

Texte de la question

M. Jean-Paul Lecoq attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des sports sur le football féminin. Les ligues les plus féminisées en France sont celles du Rhône-Alpes avec plus de 6 000 licenciées en début d'année puis Paris-Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais. La ligue de Normandie de football fait partie des ligues les moins développées avec seulement 1 263 licenciées la saison précédente. Le club de l'ESMGO, rassemblant des sportives de l'agglomération havraise, compte une cinquantaine de licenciées féminines toutes catégories d'âge confondues. Les jeunes filles jouent en mixité jusqu'à 15 ans et ensuite entre elles avec deux équipes seniors. Le football féminin essaie de continuer à se développer surtout grâce à des initiatives locales et régionales. Mais un manque de cohérence dans le développement du football féminin persiste entre les diverses actions nationales (Fédération française de football), régionales (ligues), départementales (districts) et locales (clubs). En effet, les dernières orientations de la FFF, concernant la restructuration des compétitions nationales et la création de championnats de jeunes, bouleversent le football régional. La politique de la FFF s'oriente vers la suppression de la D3 qui va se traduire par le passage de sept poules de niveau national à seulement quatre poules... Mais l'intérêt des clubs régionaux n'est-il pas dans l'ambition de pouvoir un jour évoluer au niveau national ? Nul doute que ce projet sera de plus en plus difficile surtout qu'il n'est même pas encore sûr que les gros clubs de D1 féminins (tels Paris-Saint-Germain, Olympique lyonnais, Toulouse football club...) puissent avoir leur équipe réserve en D2. Certains clubs garçons encouragent la dynamique de pratique féminine, en octroyant des moyens humains (encadrement diplômé d'État), infrastructures de qualité (terrains, vestiaires...), matériels, des moyens financiers (transports, équipements) afin de développer le football féminin. Mais au contraire, d'autres clubs garçons, sont un frein à ce développement, refusant ainsi certaines jeunes filles en leur sein pour des raisons toujours très floues et peu argumentées (problèmes de mentalités, de vestiaires, différences de niveau garçons-filles...). Malheureusement, certains éducateurs et dirigeants pensent encore et toujours que le football est un sport réservé à l'homme, et ce manque d'ouverture d'esprit dessert notre volonté de développement du football féminin. Par ailleurs, les clubs féminins pouvant accueillir ces pratiquantes potentielles sont souvent éloignés du domicile de ces jeunes filles. Par exemple, c'est le cas de l'ESMGO situé en périphérie du Havre et seul club féminin dans un rayon d'une quarantaine de kilomètre. Des solutions sont envisagées, comme médiatiser davantage le football féminin au niveau local, régional et national afin de continuer à faire évoluer les mentalités ; cela pourrait se traduire par des campagnes publicitaires ou des articles plus fréquents dans les journaux ou autres magazines plébiscitant le « sport au féminin ». Une autre solution consisterait à octroyer davantage de moyens financiers aux clubs désireux de développer cette pratique du football féminin, dans l'optique où le « sport » permet de développer des valeurs nécessaires et incontournables pour permettre à nos jeunes de s'insérer au mieux dans notre société (goût de l'effort, solidarité, esprit d'équipe, citoyenneté...). Peut-être faudrait-il également réfléchir sur une obligation nationale de tous les clubs masculins professionnels de créer une école de football au féminin afin de se servir de l'image médiatique de ces clubs professionnels pour développer la pratique féminine et fidéliser les jeunes filles ? Et enfin, pourquoi ne pas obtenir et encourager le soutien du sport scolaire pour développer le football féminin à l'école. En effet, si l'on regarde ce qu'il se passe en Europe et dans le monde, nous pouvons constater que les grandes nations phares du football féminin comme les États unis d'Amérique (où le *soccer* est le sport féminin le plus pratiqué !) ont engagé une politique de développement et de pratique au sein des écoles, des collèges, des lycées et des

universités. Cette démarche a permis de mieux faire connaître le football féminin, de le faire pratiquer et aimer. En conséquence, cela a décuplé le nombre de pratiquantes pour aboutir à un véritable sport national ! C'est en ce sens qu'il l'interroge sur les mesures envisagées pour une meilleure coordination des actions locales, régionales et nationales en faveur d'une pratique de masse importante et de qualité.

Texte de la réponse

Le secrétariat d'État aux sports (SES) est très attentif au développement de la pratique sportive féminine. En ce qui concerne le développement du football féminin, il soutient la Fédération française de football (FFF) qui a, depuis plusieurs années, mis en place une stratégie très volontariste qui commence à porter ses fruits. Le résultat historique de l'équipe de France A féminine au dernier championnat d'Europe qui s'est déroulé en Finlande (quart de finaliste) en est la parfaite illustration. En 2009, la Fédération française de football a renouvelé son système d'accession à l'élite pour les féminines. C'est ainsi que la commission nationale du sport de haut niveau a validé, pour cette olympiade, dans le cadre des parcours d'excellence sportive, la création de quatre nouveaux pôles espoirs. Cette stratégie, soutenue par les services du SES, a pour objectif de répondre à l'augmentation croissante de pratiquantes, d'offrir des structures sur l'ensemble du territoire hexagonal et d'alimenter le pôle France féminin de Clairefontaine. Par ailleurs, la FFF a été lauréate du prix « femmes et sport » 2009 pour son plan quadriennal de féminisation. Enfin, dans le cadre des conventions d'objectifs 2009/2012, qui feront l'objet d'une évaluation annuelle, il est demandé aux fédérations de s'engager sur un certain nombre d'indicateurs financiers et sportifs. En ce qui concerne la Fédération française de football, les objectifs de féminisation du football (licenciées, dirigeantes, arbitres), de résultats pour les collectifs féminins seniors et jeunes (U17, U19 et universitaires) et de soutien aux sportives ont été non seulement identifiés mais aussi clairement formalisés. Ainsi, la secrétaire d'État chargée des sports apporte toute son attention au développement du football féminin, qui représente aujourd'hui près de 70 000 licenciées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62416

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10137

Réponse publiée le : 23 mars 2010, page 3467